

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 24 mars 2023

MEMBRES EN EXERCICE : 9 - PRESENTS/REPRESENTES : 9

Présents : Mme Danielle POUTHÉ Maire, Mme Nicole VINCENT 1^{ère} adjointe, M. Stéphane MANZONI 2^{ème} adjoint, M. Jean-Pierre PALSON 3^{ème} adjoint, Mme Anne-Marie LOPEZ, M. Sébastien MISSAULT, Mme Annie ROMANIW conseillers

Absent excusé : M. Philippe BOURCIER pouvoir à Mr MANZONI

Secrétaire de séance : Mr Stéphane MANZONI

L'an deux mil vingt-trois
le 24 février à vingt heures,
le Conseil Municipal de la commune de Mâlay-le-Petit, régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
Mme POUTHÉ Danielle, Maire de la Commune.

2023/23/3 : VIDEOPROTECTION DU BATIMENT COMMUNAL ET DE L'ESPACE DE LOISIRS

Madame Le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire de protéger l'aire de loisirs qui a déjà subi des dégradations et sur laquelle nous allons installer de nouveaux équipements. Nous avons déjà rencontré à ce sujet le référent de gendarmerie qui nous a conseillé dans ce sens.

Un devis a donc été demandé aux établissements Marinelli pour la pose d'une vidéoprotection.

Le devis est d'un montant de 5 657.46 euros TTC hors options.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité

DECIDE

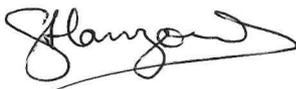
- **De retenir** le devis proposé par Marinelli,
- **D'autoriser** Mme Le Maire à signer les devis, les contrats et tout document s'y afférant,
- **Dit que** les sommes seront inscrites au budget 2023

VOTE	POUR	CONTRE	BLANC
	9	0	0

Ainsi fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de Séance
Stéphane MANZONI



Le Maire
Danielle POUTHÉ

